



Directeur et Imprimeur: WERMELINGER Gérard

Déposé le 12 décembre 2014

Bulletin de la Section Académique de Limoges

BIMESTRIEL N°200 Novembre-Décembre 2014**EDITO : BULLETIN N°200, ça se fête!**

Ce n° 200 est l'occasion de publier un bulletin un peu spécial, qui revisite quelques événements marquants de plus de 40 ans d'activité syndicale. Constitué sous forme de dossiers par thèmes, avec documents d'archives, photos, articles et témoignages, il pointe les principaux événements : luttes autour de la création du STAPS à Limoges (dans les années 90), celles autour de la loi Mazeaud en 1975 ou le plan Soisson en 1978-1979, les actions pour de meilleures installations sportives, le congrès de Limoges en 1982 (placé entre l'intégration à l'Education Nationale et la création de l'agrégation d'EPS), la création de la FSU (après l'exclusion du SNEP et du SNES de la FEN en 1994), des témoignages (secrétaires académiques, professeurs de sport, acteurs de l'enseignement supérieur, militants de l'UNSS, du SNEP national et de la FSU).

En mai 1969, au congrès de Nice, la tendance unité action (UA) est élue à la direction du SNEP. Cette date a « marqué l'histoire de l'EPS » ! Tels sont les mots de Marcel Berge, premier secrétaire général du SNEP Unité Action *. L'académie de Limoges a été partie prenante de ce changement d'orientation historique, notamment en la personne de Simone Ditlecadet, membre du premier bureau national UA. Au niveau local, elle a contribué à ce changement d'orientation, avec Gérard Wermelinger, Jean-Pierre Labadie et Didier Valla en 1975. Depuis cette date historique, c'est un syndicalisme de lutte, de masse et de transformation sociale qui a été le fil rouge de l'activité du SNEP. Avec la FSU, au service de l'intérêt général, le SNEP s'inscrit dans la satisfaction des besoins des personnels sur le champ de l'EPS, du sport scolaire, du sport, mais aussi de ceux de la population, dans la défense des services publics, des

besoins sociaux et sociétaux. La construction de propositions, d'alternatives avec les adhérents et la profession, en toute indépendance, par une analyse critique du contexte social, économique et politique, représente la clé de voûte du syndicalisme démocratique et unitaire que nous souhaitons porter. Cette orientation constitue le fil directeur de plus de 45 années de luttes de la profession et de son syndicat devenu l'outil « efficace, incontesté et représentatif que nous connaissons »*.

Nous remercions bien chaleureusement toutes celles et ceux qui ont bien voulu témoigner dans ce bulletin ainsi que celles et ceux qui ont marqué l'histoire du SNEP, de l'EPS, du sport scolaire et du sport dans l'académie. La pluralité est le reflet des débats qui animent le bureau académique. Hier, mais aussi aujourd'hui, la diversité constitue une ressource et une richesse qui font du SNEP une force vive du paysage syndical. Les résultats des élections professionnelles qui viennent de s'achever (100% obtenu en CAPA), le confirment.

Longue vie au SNEP !

⇒ **Lucile GRES**
secrétaire académique



* Marcel Berge au congrès de La Londe Les Maures, 2004

⇒ Limousiner : profondément moderne !

Parce que je suis d'origine creusoise (j'ai fait mes études secondaires au lycée Pierre Bourdan de Guéret ; j'y passe la quasi-totalité de mes vacances), il m'a été demandé par Lucile Gres de contribuer au bulletin académique n°200.

J'ai choisi de croiser l'activité et l'orientation du SNEP-FSU au fil du temps avec des éléments forts de l'identité régionale de l'académie : qu'ils/elles soient originaires ou non de notre région, les militants de l'académie de Limoges (les anciens comme la jeune génération) irriguent les débats nationaux internes au SNEP-FSU d'une sensibilité qui puisent ses racines dans l'identité politique profonde du Limousin.

Est-ce dû à l'implantation du siège de notre syndicat à proximité de la place Martin Nadaud à Paris ? Toujours est-il que les fondements de l'engagement et de l'action politique de celui qui fut député et préfet de la Creuse sont clairement identifiables dans nos mandats : un système de protection sociale conçu comme un choix de société.

Il est frappant pour moi qui vit dans une autre région de constater à quel point l'esprit de résistance, toujours vivace, à quel point la référence à une période qui fut à la fois noire et brune (l'occupation, la collaboration) et flamboyante (la Résistance, le Libération), y sont encore très présents dans l'inconscient collectif. Et cela ne se niche pas

seulement à travers les stèles qui jalonnent la campagne limousine.

Est-ce encore un hasard si le mouvement de défense des Services Publics est né en terre limousine ? J'ai suivi la lutte pour le maintien de la radiothérapie à l'hôpital de Guéret. Ce fut tout simplement géant dans la mobilisation, géant dans le rassemblement de la population autour de l'objectif, géant dans les modalités d'action retenues (impressionnant le déploiement d'une banderole à l'entrée de chaque village !), enfin géant dans la victoire obtenue.

Les militants du SNEP Limoges baignent dans ce climat social. Ils en sont à la fois les acteurs au plan local et les porte-paroles au niveau national. C'est pour notre organisation syndicale un enrichissement considérable parce que cela conforte la boussole syndicale dans une période où les interrogations se multiplient.

Collègues de l'académie de Limoges, soyez fier-e-s de votre région, de son histoire comme de son engagement présent. Soyez fier-e-s de votre syndicat et de ses militant-e-s. Et je n'aurai qu'un mot pour celles et ceux qui ne nous pas encore rejoint : chabatz d'entrer !

⇒ **Alain Goudard,**

**secrétaire national du SNEP-FSU
ancien secrétaire général adjoint**



⇒ SOMMAIRE

P. 1 Edito

P. 2 Limousiner : profondément moderne

P. 3 Aspects de l'acad :

Evolution P. 3

Histoire de l'acad P.4

P. 5 De mémoire de secrétaires académiques :

Simone Ditlecadet P. 5

Gérard Wermelinger P.6

Jean-Pierre Durth P.7

Lucile Grès P. 8

P. 9 Actualités

Corpo ; calendrier corpo P. 9 et 10

Le CG87 se mouille ; Elections Pro. P. 11

Audience Conseil Régional P. 12

P. 13 Evénements :

Premier bulletin ; Plan Soisson P.13

Scission Ministère EN/JS en 1981 P.14

Congrès 82 P.15

Création de la FSU P.16

Création du STAPS Limoges P. 17 à 19

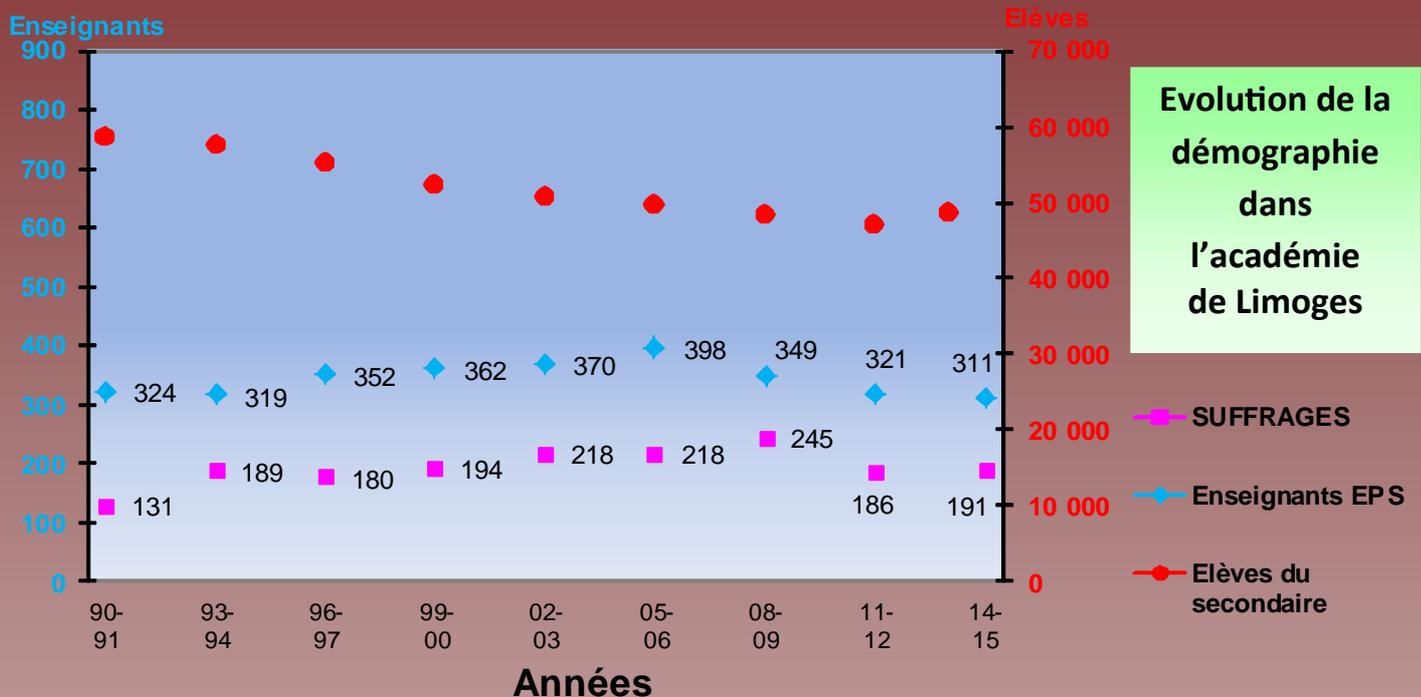
P. 20 UNSS



Quelques aspects

⇒ De l'académie de Limoges

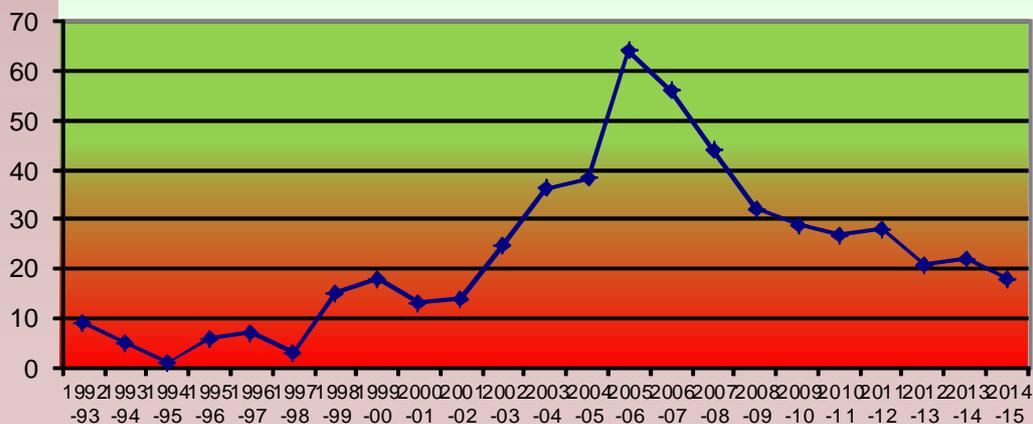
Evolution depuis 1990, dans l'académie, des effectifs du second dgré (en rouge), du nombre d'inscrits aux élections à la CAPA (en bleu) et des suffrages obtenus (en rose) par le SNEP-FSU à ces mêmes élections.



Les Sections Sportives Scolaires

L'académie compte 47 Sections Sportives Scolaires réparties de la façon suivante :
 En Corrèze : 19 en collège et 1 en lycée
 En Creuse: 10 en collège et 1 en lycée.
 En Haute-Vienne: 13 en collège, 1 en lp et 2 en lycée.
 OPTIONS E.P.S.: Une option lourde en Creuse et 5 options facultatives réparties dans l'académie.

Evolution du nombre de TZR dans l'académie depuis 1992



Les modifications de la carte scolaire depuis 2000

Entre 2000 et 2014, 81 postes d'enseignants d'EPS ont été supprimés dans 65 établissements. Il y en a eu 10 en 2005 et 9 en 2003 et 2011.

Corrèze: 26 suppressions sur 12 établissements.

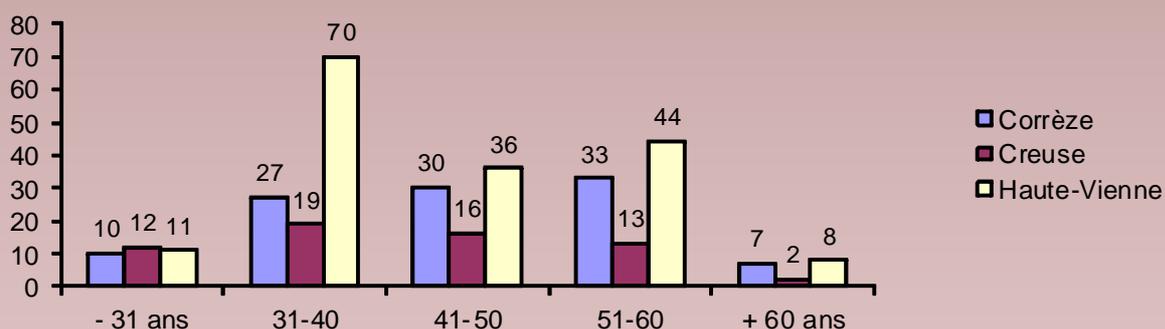
Creuse: 15 suppressions sur 9 établissements.

Haute Vienne: 40 suppressions sur 12 établissements (dont 4 pour le seul Lycée Gay-Lussac).

Aux postes supprimés en établissement, il faut ajouter les suppressions de postes de TZR, qui s'ils ont augmenté jusqu'en 2004, ont ensuite nettement reculé puisqu'ils sont passés en 10 ans de 50 à 19...



Pyramide des âges des professeurs d'EPS (au 1er septembre 2014)



L'académie est au final assez jeune en EPS !

En effet, les trentenaires sont les plus nombreux (principalement en Haute-Vienne).

On peut remarquer qu'au moins 17 collègues seraient déjà à la retraite si celle-ci était toujours à 60 ans...

De mémoire

⇒ De secrétaires académiques

Notre chronologie des S3 ne commence qu'avec le bulletin n°1 en janvier 1975. Tous n'ont pas écrit, néanmoins ils ont fait exister le SNEP :

- 1975-1978 Simone DITLECADET.
- 1979-2000 Gérard WERMELINGER.

- 2001- 2003 Jacques COURTY.
- 2004-2011 Jean-Pierre DURTH.
- 2012-2014: Jean-Tristan AUCONIE et Lucile GRES.
- 2014 Lucile GRES.

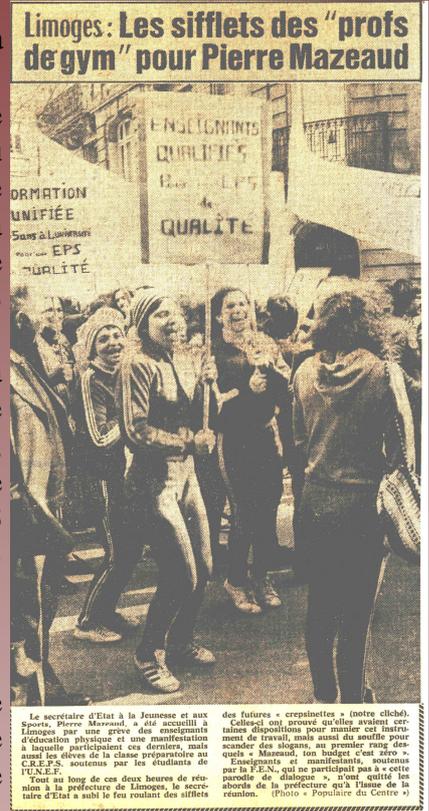
⇒ **Simone DITLECADET** secrétaire académique de 1975 à 1978 a eu un rôle majeur dans la vie syndicale de l'académie de Limoges.

Dès mars 1969, elle est élue pour ses compétences à la CAPAcadémique sur une liste d'union. Avec le congrès de Nice en mai 1969, elle œuvre au plan national (CA et Trésorerie). L'académie de Limoges reste, elle "Autonome". Ce double investissement -Paris et Limoges- durera pour la CA jusqu'en 1975 avec en plus, à partir de mars 1972 Commissaire paritaire Nationale. A Limoges, elle sera à la CAPA pendant 9 ans (3 mandats).

Elle y ajoute à partir de 1971 (qui voit la victoire à Limoges de la "Tendance du Manifeste" qui est, dans la FEN , l'équivalent de la tendance FUO -Front Unique Ouvrier-) une relance de militantisme avec J.Aumard, JP Labadie, G.Wermelinger. Si en 1971 le rapport des voix pour le rapport d'Activité est de 23 POUR et 67 CONTRE, il passe en 1972 à 43 POUR et 33 CONTRE. Les débats syndicaux font rage, ainsi en 1973 sur le RA : pour 44 et contre 48, sur les tendances U&A 43, Manifeste 41 et Autonome 21; mais le Manifeste gagne les élections régionales.

Dans la préparation des élections de décembre 1974, Simone a la surprise d'apprendre que l'équipe élue en 1973 ne présente pas de liste. La liste U&A est seule en lice et gagnera les élections avec 45 voix. Elle abandonne la CA, la CAPC pour devenir Secrétaire Régionale.

L'actualité n'attend pas: en janvier il y a les élections aux CAP (ce sera une liste académique d'union), au CJEPS. En mars Mazeaud sera à Limoges pour présenter sa loi. La classe P1 du Lycée Renoir est menacée. Les CAS (l'extrascolaire veut rentrer dans le secondaire).



Il faut diffuser cette actualité et les impacts nuisibles contre lesquels les collègues doivent réagir. Où imprimer et comment diffuser un bulletin ? Il faut des adresses et des finances. Simone sera l'artisan de la mise en forme du bulletin et de la démarche ultérieure qui permettra d'être inscrit à la CPPAP et donc, d'obtenir les tarifs réduits à la Poste.

En 1976, découvrir que le collège Ventadour à Limoges ouvre sans enseignant d'EPS. La Jeunesse et les Sports a oublié de nommer quelqu'un. Découvrir que l'implantation d'une section sportive à Ussel se fait en piquant un poste au scolaire. Et malgré une belle manifestation à Brive aux championnats d'académie d'athlétisme, voir la classe P1 fermer après 12 années de fonctionnement.

Gérard WERMELINGER, secrétaire académique de 1979 à 2000.

Membre minoritaire U et A du bureau départemental 87 depuis mon arrivée dans l'académie en 1969, je deviens S3 à la suite de Simone Ditlecadet en 1978 ; je passe la main en 2000, tout en restant membre du bureau.

Le SNEP n'a pas de local pendant de nombreuses années, les réunions ont souvent lieu chez moi ; le tirage du bulletin, au SNES ou aux CEMEA.... Contraintes et limites objectives d'un côté (heureusement Didier Valla se mettra tôt à l'informatique et s'équipera d'une belle photocopieuse) mais motivation de l'autre en permanence et coup de collier chaque fois qu'il faut.

Ainsi, 1978, lors du plan SOISSON : **une grève hebdomadaire jusqu'au 4 décembre**, 2^{ème} manifⁿ nationale après la superbe manifⁿ du 13 octobre 1978 (enseignants, parents, étudiants=20.000), avec des manifⁿ locales dont une en voitures, un gala au cours duquel 200 diplômes de **défense du sport scolaire** sont remis aux élèves et enseignants des AS de Gay-Lussac, Eluard et Limosin qui ont réalisé des prestations en gym et hand ball devant parents, élus et presse.

Enfin 1981 :a) **le retour aux 3h d'AS (par circulaire seulement)** ;

b) **l'intégration à l'E.N.** constitue un grand moment de travail, car il faut corriger les erreurs de compréhension de l'administration concernant



l'intégration des M.A. , l'ignorance de tous les niveaux de l'administration **sur la question des installations**

1989 : avec la manifⁿ nationale de mars qui permet d'obtenir **la suppression de la formation des PEGC** et l'abandon de la réforme Jospin qui visait l'éclatement en 3 corps distincts (1 pour les collèges, 1 pour les lycées, 1 pour les LP).

1994 : la toute jeune FSU issue de l'exclusion du SNEP et du SNES de la FEN est le moteur principal de la manifⁿ gigantesque du **16 janvier contre une grave atteinte à la laïcité**. Un million de personnes font reculer Bayrou et, dans la foulée, le SNEP obtient **la 4^{ème} heure en 6^{ème}**. Toujours S3, je suis aussi dans le bureau 87 de la jeune FSU...

En Limousin comme ailleurs de nombreux Professeurs adjoints quittent le SNEEPS (entraînés, en Limousin par notre camarade André Rioux) pour rejoindre le SNEP qui défend depuis longtemps **l'idée du corps unique intégrant les P.A.**

Le SNEP devient alors le seul syndicat de l'EPS parce qu'il ne lâchait rien sur les 5 axes (sport scolaire, horaires, enseignants, installations et les contenus) pour toujours plus et mieux d'EPS !



⇒ **Gérard Wermelinger**



Jean-Pierre DURTH, secrétaire académique de 2004 à 2011.

Une décennie aux responsabilités : que du bonheur mais aussi beaucoup d'angoisse !

En prenant la succession de Jacques Courty au pied levé, je n'ai pas eu le temps de me poser trop de questions pour prendre les rênes du SNEP Académique.

Les pistes de travail se sont imposées d'elles mêmes, au regard du contexte.

- Organiser et faire vivre les luttes, qui avec une droite dure au pouvoir durant cette période, n'ont jamais cessé (retraites, loi Fillon, décret De Robien, suppressions de postes, etc.)
- Renforcer et faire vivre la FSU autour de laquelle s'articulaient toutes les luttes.
- Travailler en permanence au renouvellement du SNEP Académique qui était très affaibli en nombre de militants.
- Prendre en charge l'ensemble des dossiers EPS, représenter la profession dans les instances et bien sûr tenter de régler les problèmes que pouvaient rencontrer les collègues dans l'exercice de leur métier.

Je resterai profondément marqué par cette période exclusivement consacrée au militantisme.



Période exaltante au cours de laquelle j'ai côtoyé, à tous les niveaux, des camarades remarquables qui m'ont accompagné, soutenu, encouragé et avec qui nous avons sans cesse œuvré pour l'intérêt général.

J'ai aussi en moi le sentiment d'un stress permanent, avec la sourde inquiétude de ne pas être à la hauteur des responsabilités, avec la peur de ne pas prendre les bonnes décisions, les interrogations permanentes dans les situations inédites...

Au final j'ai le sentiment d'avoir été très modestement utile à la profession et d'avoir beaucoup appris au contact des "anciens" militants de l'académie que je remercie très chaleureusement, et de tous les autres (plus jeunes) arrivé(e)s en "cours de route", maintenant aux responsabilités, que je remercie tout autant.

Merci de m'avoir aidé à vivre cette expérience unique et longue vie au SNEP !

⇒ **Jean-Pierre Durth**



Jean-Tristan AUCONIE, co-secrétaire acad de 2012 à 2014.

Du STAPS au SNEP...

Avant d'obtenir (enfin!) le CAPEPS, d'autres événements militants ont émaillé mes années d'études, sans entrer dans le détail: les mobilisations de l'entre-deux tours en 2002 à l'IUFM, le mouvement contre la suppression du statut de MI-SE (auquel de nombreux "étudiants-pions" du STAPS ont participé) qui a duré plus d'un mois et s'est poursuivi avec le grand mouvement des retraites (aboutissant à des retraits de salaires pendant plus d'un an, argh...). En 2005, de retour à l'IUFM mais stagiaire ce coup-ci, nous avons fait repousser certaines formations "validantes" pour participer avec les STAPS aux mobilisations nationales pour lutter contre le socle Fillon qui prévoyait la sortie de l'EPS de l'école (époque de la pétition SNEP aux 450000 signatures) et réclamer des postes aux concours, car le recrutement se tarissait depuis 2 ans... Et bien aiguillé par mes collègues de l'époque et ma tutrice, suite à la rencontre des stagiaires avec le Gé, j'ai réglé ma première cotis au SNEP. Pour devenir membre du bureau en 2007, élu en CAPA en 2008, et co-secrétaire académique avec Lucile de 2010 à 2014.

Cette fonction, m'a permis de poursuivre cette formation militante, m'a fait rencontrer de nombreux collègues EPS ou autres camarades de la FSU qui œuvrent au quotidien pour faire vivre cet outil au service de tous, car ce n'est que ça finalement un syndicat de la fonction publique...



SNEP-FSU. Aux côtés de Tristan Auconie, Jean-Pierre Duth et Lucile Gres (de gauche à droite), les professeurs d'EPS se sont retrouvés hier au lycée Jean-Monnet en congrès académique triennal. PHOTO BRUNO BARLIER

⇒ **JT Auconie**



Lucile GRES, co-secrétaire académique de septembre 2010 à mars 2014, secrétaire académique depuis mars 2014.

Mon premier mandat en tant que co-secrétaire académique du SNEP Limoges s'est étendu de Septembre 2010 à Mars 2014. Parmi tous les moments passés et partagés, actions entreprises et activité déployée, beaucoup d'événements ont marqué ces quelques années. Mais, si je ne devais retenir qu'une seule chose, ce serait la force du collectif. Au-delà des mots, l'expérience du groupe constitue une richesse exceptionnelle. Elle est synonyme de diversité, d'efficacité, de partage d'expériences, de débats et représente un enrichissement quotidien.

La victoire aux élections professionnelles de 2011, où 96% des votants ont accordé leur confiance à notre liste a été un événement historique pour l'académie de Limoges : Il demeure la victoire d'un syndicalisme de terrain, au plus près des collègues, pour la défense des services publics. Dans une société portant les stigmates du libéralisme où repli sur soi et individualisme sont parfois de mise, c'est un syndicalisme porteur de solidarités, au service de l'intérêt général et du progrès social que la profession a choisi. C'est un véritable pied de nez à la société dans laquelle nous vivons. Alors, pour les années à venir, si j'avais un souhait à faire, ce serait celui d'un renforcement toujours plus grand du SNEP !

⇒ **Lucile GRES**



⇒ Corpo

CIRCULAIRES ACADEMIQUES:

Adaptation-reconversion: la demande pour bénéficier de ces dispositifs doit être effectuée avant le 30 janvier 2015

Congé de formation professionnel: la demande doit être effectuée avant le 12 décembre 2014

Demande de disponibilité : la demande doit être effectuée avant le 12 décembre 2014

Vous trouverez toutes ces circulaires sur le site du SNEP Limoges rubrique « CORPO » (ou sur le site du rectorat).

MUTATIONS INTER 2015

CALENDRIER:

- **12 décembre 2014** : date limite d'envoi des dossiers de demandes formulées au titre du handicap auprès du Médecin Conseiller Technique du Recteur.
- **Jusqu'au 16 décembre 2014** : renvoi des formulaires de confirmation au Rectorat.
- **Du 14 janvier au 1er février 2014** : publication des barèmes sur le serveur rectoral.
- Après fermeture des serveurs lprof-SIAM, seules seront examinées les demandes tardives, les modifications de demande et les demandes d'annulation répondant à la double condition suivante :
 - être justifiées par l'un des motifs exceptionnels mentionnés ci-après (1);
 - avoir été adressées avant la réunion de l'instance paritaire compétente (soit le GT Vœux et barèmes du 23 Janvier 2015).

Elles devront avoir été déposées **avant le 19 février 2015 à minuit**, le cachet de la poste faisant foi, par une demande décrivant la situation nouvelle et la modification de vœux souhaitée.

04 mars 2015 : Formation Paritaire Mixte Nationale : résultats de la phase inter académique

- Demande de révision d'affectation (1) : le Ministère refuse depuis le mouvement 2005 la tenue d'une commission pour la prise en compte de changements de situation tardifs. Nous vous invitons cependant à envoyer à la DGRH B2-2 (Ministère) une demande décrivant la situation nouvelle et la modification de vœux souhaitée.

(1) Dans tous les cas, seuls les motifs suivants pourront être invoqués à l'appui de ces demandes : décès du conjoint ou d'un enfant ; mutation du conjoint dans le cadre d'un autre mouvement de personnels fonctionnaires ; mutation imprévisible et imposée du conjoint ; cas médical aggravé d'un des enfants.

Pour toute question, n'hésitez pas à consulter les publications FSU et à nous contacter:

corpo-limoges@snepfsu.net

06-82-26-49-68

JT Auconie, responsable corpo académique

ATTENTION!

Le **site du rectorat** a été modifié, pour retrouver les circulaires il faut naviguer un peu: sur la page d'accueil cliquer tout en haut à droite sur la rubrique « personnel », puis dans le second petit cadre bleu au centre « intranet académique »; puis choisir « personnel enseignant d'éducation et d'orientation », aller à la rubrique de son choix et... S'identifier à l'aide de son mot login et de son mot de passe de messagerie académique... OUF.... C'est presque aussi facile que de voter aux élections pro. L'administration invente la CO devant écran....

La première CAPA concernant les personnels de l'académie aura lieu le vendredi 23 janvier 2015. Il s'agit de la **CAPA avancement d'échelon**. Nous vous invitons, si vous êtes promouvables entre le 01/09/2014 et le 31/08/2015 à nous retourner la fiche syndicale « promotion » que vous trouverez sur le site académique à l'adresse suivante: <http://www.snepfsu-limoges.net/?cat=107>

Consécutivement à cette CAPA se tiendra le **GT vœux et barème mouvement inter**, là encore si vous participez au mouvement inter, nous aurons besoin de votre fiche syndicale pour vérifier que points seront bien calculés et que vos vœux sont bien ordonnancés, chaque année des corrections/modifications sont faites lors de ce GT ! La fiche se trouve sur le site académique : <http://www.snepfsu-limoges.net/?cat=53>

CALENDRIER DES OPERATIONS CORPO 2014-2015

Date	Service	Type instance	Intitulé	Lieu
12/12/2014		CAPN	Avancement d'échelon P EPS et CE EPS 29ème base et détachés	MEN
16/01/2015		CAPN	Installation	MEN
21/01/2015		GTM	Vérification vœux et barèmes inter EPS 29ème base et détachés	MEN
23/01/2015	DP2	CAPA	Avancement d'échelon P EPS et CE EPS	CAMIO
23/01/2015	DP2	GT	Vérification vœux et barèmes inter EPS	CAMIO
10/02/2015	DP1-2	GTAIC	Préparation Circulaire Mouvement Intra	CAMIO
18 et 19/02/2015		CAPN	Avancement d'échelon Agrégés	MEN
04/03/2015		FPMN	Mouvement inter EPS	MEN
12/03/2015	DP1-2	GTAIC	Examen des candidatures à un poste adapté / congés formation	CAMIO
20/03/2015	DP1-2	CAPA	Liste d'Aptitude pour l'accès au corps des professeurs agrégés	CAMIO
23/04/2015	DP1-2	CAPA	Hors-classe agrégés	CAMIO
19/05/2015	DP2	CAPA	Révision de notes administratives / postes adaptés / congés formation / Hors-classe des P EPS et classe ex. des CE EPS	CAMIO
19/05/2015	DP2	GT	Vérification vœux et barèmes intra EPS	CAMIO
22/05/2015	DP1-2	CAPA	Révision de notes administratives agrégés	CAMIO
27 au 29/05/2015		CAPN	Liste d'aptitude accès au corps des agrégés	MEN
09/06/2015		CAPN	Liste d'aptitude P EPS / H-cl 29ème base et détachés / détachements	MEN
11/06/2015	DP2	FPMA	Mouvement intra EPS	CAMIO
30/06 au 02/07/2015		CAPN	Hors-Classe des agrégés	MEN
03/07/2015	DP2	GT	Rattachement adm. TZR et demandes de révision d'affectation EPS	
Date non connue	DP2	GT	Phase d'ajustement TZR et affectation des stagiaires	
Date non connue	DP 1-2	GTAIC	Bilan-examen demandes Adaptation-reconversion	CAMIO
Nous ne savons pas encore s'il y aura une CCP pour l'affectation des non-titulaires courant juillet				

Infos, calculateurs, fiches à renvoyer, calendriers, TOUT sur le corpo !

Allez visiter régulièrement les sites du SNEP :

Le site national : www.snepfsu.net

Le site académique : www.snepfsu-limoges.net



HORS CLASSE	
Mise à jour des dossiers	Lundi 12/01/2015 - jeudi 29/01/2015
Avis chefs établissement	Lundi 02/02/2015 - vendredi 13/03/2015
Consultation des avis sur i-prof	Jeudi 19/03/2015 - jeudi 26/03/2015
NOTATION ADMINISTRATIVE	
Saisie	Jeudi 05/02/2015 - Vendredi 13/03/2015
Edition des notices	Lundi 23/03/2015
Signature des notices	Mardi 24/03/2015 - Vendredi 03/04/2015
Retour des notices	Mercredi 08/04/2015

Le Conseil Général de la Haute-Vienne se mouille... 2 novembre 2014

Le projet de centre aquatique prévu à Saint-Pardoux a déjà fait couler beaucoup d'encre. Nous dénonçons depuis plusieurs années le fait que les établissements du nord du département n'ont que peu accès aux piscines et donc « au savoir nager ». Le CG87 assume le choix de créer un bassin ludique au bord du lac, prévu en 2016-2017, afin d'assurer la pérennité du site dont il est propriétaire. Jusqu'à présent, Mme Perol Dumont bottait en touche concernant un éventuel accès au bassin pour les scolaires, la priorité affirmée étant touristique !

Lors du dernier Conseil Départemental de Haute-Vienne de l'Education Nationale le 14 Octobre 2014, le discours a évolué : Mme Morizio, Vice-Présidente du Conseil Général a affirmé avoir entendu nos demandes répétées et accorder un intérêt certain afin que les élèves puissent avoir des créneaux à la piscine. C'est une première victoire !

Il reste cependant à en définir les conditions d'accès. Le département assume en effet entièrement le montant global du coût du bassin prévu au départ entre 16 et 17 millions d'euro. Nous continuerons à batailler pour que celui-ci s'oriente vers une gestion de type »régie « et non de délégation de service public comme à Saint-Yrieix ou au futur bassin d'Ester où les collectivités financent à la fois la construction et l'accès pour les élèves aux installations...

⇒ **Sonia
Lajaumont**



⇒ Résultats des élections professionnelles 2014

Commission Administrative Paritaire Académique EPS : participation de 67%. 9 sièges sur 9 pour le SNEP-FSU.

CAP Nationale EPS : participation de 52,46%. Le SNEP-FSU obtient 8 sièges sur 9 (il en détenait 7 sur 7 auparavant).

Comité Technique Académique : participation de 52.43%. La FSU obtient 5 sièges (-1) sur 10.

CT Spécial Départemental 19: participation de 52.43%. La FSU obtient 5 sièges sur 10.

CTSD 23 : participation de 57.68%. La FSU obtient 8 sièges sur 10.

CTSD 87 : participation de 52.97%. La FSU obtient 5 sièges sur 10.

CT Ministériel : participation de 41.73%. La FSU obtient 6 (-1) sièges sur 15.

Commission Consultative Paritaire (contractuels) : participation de 12.23% . La FSU obtient 2 (+1) sièges sur 2.

Avec 81,7% des voix à la CAPN et 100% à la CAPA, la profession a confirmé largement son attachement et son adhésion au syndicalisme d'action et de propositions que représente le SNEP-FSU. Celui-ci reste la seule force réellement représentative de la profession.

Le ministère avait modifié le nombre de commissaires paritaires en EPS, en le passant de 7 à 9, alors que rien ne le justifiait puisque le nombre d'électeurs était en baisse ; cela dans le but évident de favoriser l'entrée d'autres forces syndicales dans les Commissions Paritaires (CAP). Le SNEP-FSU gagne un de ces deux sièges supplémentaires à la CAP Nationale et obtient tous les sièges de la CAP Académique.

La hausse de participation par rapport aux élections de 2011, a permis l'augmentation du nombre de voix pour le SNEP-FSU. Pour autant celui-ci aura à analyser finement les raisons d'une légère baisse en pourcentage (-2,8).

Sur un plan plus général, la FSU et ses syndicats, même en recul, restent incontournables. La forte montée, avec FO, de syndicats réactionnaires montre que le paysage syndical n'échappe pas aux problématiques et au contexte sociétal. Dans une période difficile et compliquée, le repli sur soi, sur des forces prônant le "c'était mieux avant", rejetant toute évolution (se souvenir de leur position sur les décrets métier, sur le décret sport scolaire,...) marque fortement le paysage. Dans ce contexte, le SNEP-FSU réaffirme son attachement au Service Public d'Education dans un syndicalisme porteur de solidarités.

budgets EPS en lycées/LP et celle des installations sportives

Lors de l'audience sollicitée par le SNEP au Conseil Régional, le 16 Octobre 2014, le SNEP (Lucile Grès, Sonia Lajaumont, Thibault Lemaire) a obtenu des avancées sur ces deux dossiers. Cette audience faisait suite à plusieurs demandes répétées de notre part et à un premier échange en Janvier 2012. Nous avons discuté et porté nos revendications sur les trois dossiers ci-dessous :

1- Crédits EPS lycées et LP attribués par le conseil régional :

Ø **Etat des lieux :** Une ligne spécifique est attribuée aux lycées et LP pour l'EPS. Elle comprend l'achat de matériel et le transport vers les installations.

Celle-ci varie considérablement d'un établissement à l'autre, sur des critères opaques.

De plus, elle n'a pas augmenté au moins depuis 2007.

Ø **Demandes du SNEP :** Pour aller vers davantage de transparence et d'équité dans l'attribution des crédits, nous avons demandé de :

- **Garder une ligne spécifique EPS** avec une séparation des crédits réservés à l'achat du matériel de ceux réservés aux transports.

Pour les crédits réservés à l'achat de matériel, mettre en place une somme forfaitaire attribuée par établissement et une part variable en fonction du nombre d'élèves.

Pour les transports, abonder les établissements à moyen constant.

- **Augmenter les crédits EPS.**

Ø **Réponse du Conseil Régional :** Le constat de manque de transparence et d'équité est partagé. L'engagement de remise à plat a été pris. Un intérêt certain a été accordé à nos propositions qui devraient servir de base de réflexion. **La ligne spécifique sera gardée** (ce qui n'était pas gagné à l'heure de la globalisation des budgets et de l'autonomisation des EPLE).

Problème : L'augmentation des crédits n'est pas envisageable.

2- Equipements sportifs et accès aux installations :

Ø **Demandes du SNEP :**

- **Mise en place d'un plan de développement des équipements sportifs** ; et d'une structure de concertation relative à leur fonctionnement et construction. Structure qui comprendrait : les collectivités territoriales concernées, le mouvement sportif, les fédérations, les associations, le SNEP, les établissements scolaires.

- **Que va-t-il en être du futur centre aquatique d'Ester** concernant l'accès des lycéens ? N'y a-t-il pas un risque avec la délégation de service public (comme à Saint-Yrieix où l'entreprise gestionnaire de la piscine pratique des prix totalement prohibitifs pour les scolaires) ? Que vont devenir les autres piscines de Limoges ?

Ø **Réponse du Conseil Régional :**

- **Sur les installations, suite à notre courrier, des contacts ont été pris et un PPI** va être mis en place pour travailler sur l'amélioration et la construction des équipements sportifs, auquel nous serons associés.

- **Pour le centre aquatique**, le CR veut demander des garanties pour ne pas revivre l'épisode "Saint-Yrieix"). Pour les autres piscines de Limoges, le CR nous a demandé ce que l' "on pensait faire". Garder toutes les piscines pour favoriser l'accès du plus grand nombre, a été notre réponse.

3- AS : Problème des be'lim :

Ø **Demandes du SNEP :**

Nous avons pointé le doigt sur les inquiétudes et difficultés relatives aux nouvelles modalités mises en place pour l'attribution des tickets be'lim. La complexité des démarches à entreprendre pour les lycéens et les retards pris pour le retour des dossiers aux associations par le prestataire, n'ont pas permis aux lycéens (ou très peu) de profiter de ces avantages. Cette nouvelle organisation a posé beaucoup de difficultés de trésorerie à nombre d'Associations Sportives.

Ø **Réponse du Conseil Régional**

Ils réfléchissent à une nouvelle mise en place et forme d'aide aux lycéens pour l'accès aux activités culturelles et sportives.

4 Documents remis au conseil régional :

Ø **Les quatre ouvrages du SNEP** sur les installations sportives. (Piscines, grandes salles, salles spécialisées et semi-spécialisées, espaces d'athlé et sports co de grand terrain). Disponibles en ligne : <http://www.snepfsu.net/equipe/referentiel.php>

Ø **Le guide ministériel** sur les installations sportives spécifiques à l'enseignement de l'EPS, paru en 2012, sur la base des travaux du SNEP (référencés dans l'ouvrage). A téléchargé : http://www.snepfsu-limoges.net/wp-content/uploads/2013/11/equipement_guide_DEGESCO.pdf

EVENEMENTS

⇒ Premier bulletin

Ceci est le fac-similé de la première page du bulletin n°1 Janvier 1975

(le bleu pâle est d'origine !)



Bulletin de la Section Académique
de Limoges

du SYNDICAT NATIONAL de l'E.P. de l'Enseignement Public (F.E.N.)

NUMERO 1
JANVIER 1975

LES "ETRENNES" DE
MONSIEUR MAZEAUD :
LE PROJET DE LOI
D'ORENRIENTATION SPORTIVE

Etabli sans concertation préalable avec les organisations représentatives des intéressés (c'est cela, la "participation" ?) il ne prépare pas la rénovation de l'EPS scolaire.

Un projet RETROGRADE qui accentue la coupure entre l'EPS et l'école, vise à inscrire dans un texte législatif tout ce contre quoi nous luttons depuis plusieurs années.

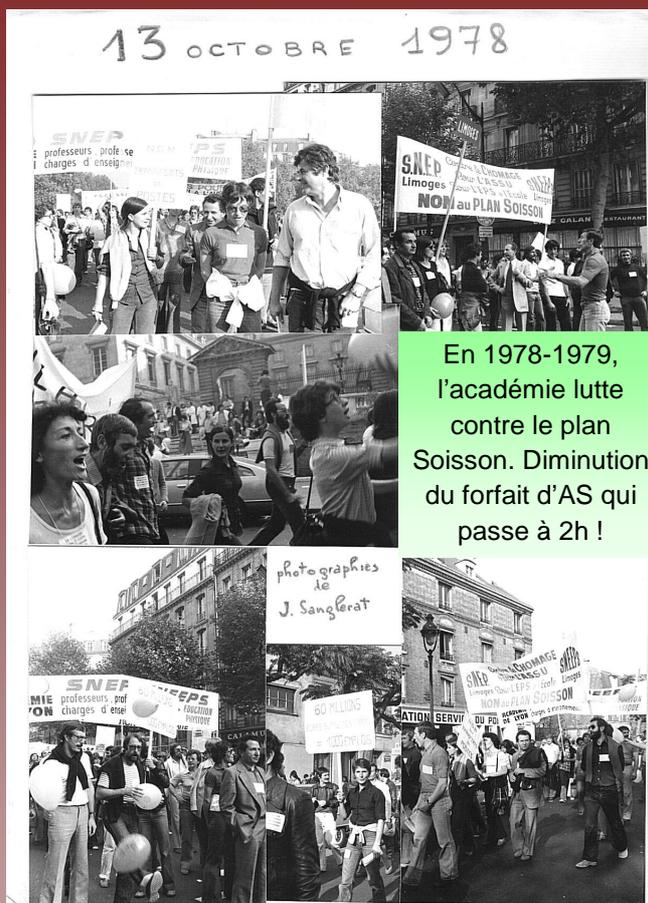
Un projet de PENURIE et une DIVERSION pour tenter de faire oublier la misère du budget : perspective de chômage offerte aux étudiants et aux P3 ; coupes sombres dans le financement de la loi-programme d'équipement ; asphyxie de l'ASSU ; gâchis des C.A.S.

Un projet INUTILE parce qu'il n'apporte pas les moyens financiers indispensables à tout progrès.

Un semblant d'intégration universitaire, pour une partie seulement des enseignants d'EPS, à un niveau qui nous fait craindre de perdre l'équivalence avec les autres certifiés.

Il y a longtemps d'ailleurs que cette revendication aurait pu aboutir et il n'était pas nécessaire d'attendre ce projet. Pour sa part, le SNEP n'a jamais ménagé ses efforts dans ce sens.

Ainsi la lutte contre le projet mazaud s'inscrit tout naturellement



En 1978-1979,
l'académie lutte
contre le plan
Soisson. Diminution
du forfait d'AS qui
passe à 2h !

LE PROCES DES PROFS DE GYM DE LIMOGES « COUPABLES » D'AVOIR MANIFESTE A SOMBRE DANS LE RIDICULE !

Le 19 avril dernier, dix-sept collègues de Limoges étaient convoqués devant le tribunal de police de Limoges pour distribution de tracts, usage abusif de l'avis de circulation et gêne à la circulation, à la suite d'une manifestation organisée le 5 octobre. Ce procès a sombré dans le ridicule comme on le verra à la lecture du compte rendu d'audience publié par « L'Echo du Centre ». Et il faut rire un bon coup de la déconvenue de pardonner pour ne pas oublier que cette péripétie, qui se situe un mois après le 23 mars, qui fait écho à une intervention policière à Lille contre des collègues distribuant des tracts, est un élément d'une stratégie globale du pouvoir de remise en cause des libertés, en particulier du droit de manifester.

LE COMPTE RENDU DU PROCES DE LIMOGES,
PUBLIE PAR « L'ECHO DU CENTRE » DU 20 AVRIL

« Le procès des professeurs d'éducation physique « coupables » (1) d'avoir manifesté leur hostilité au Plan Soisson, sur la voie publique a sombré hier dans le ridicule. Les dix-sept enseignants qui avaient été convoqués devant le Tribunal de police de Limoges pour distribution de tracts sur la voie publique, usage abusif de l'avis de circulation et gêne à la circulation, ont eu quelques difficultés à loger tous sur un petit « banc d'infamie », réservé généralement à des affaires moins retentissantes.

Devant les proportions que risquaient de prendre l'événement, le ministère public avait jugé plus prudent de retirer l'inculpation de « distribution de tracts sur la voie publique », inculpation qui au demeurant ne « tenait » pas sur le plan juridique.

C'est donc pour deux infractions au... Code de la route que les dix-sept enseignants avaient été convoqués comme de vulgaires casseurs.

Un droit remis en cause

M^r Bonnet leur défenseur, replaçant l'affaire dans son contexte en a souligné le caractère à la fois grotesque et inquiétant. Les professeurs de gym qui défilaient dans leurs voitures le 5 octobre 1978 à Limoges répondaient à un mot d'ordre national de leur syndicat. Ils entendaient ainsi manifester sous une forme originale leur hostilité au Plan Soisson, a expliqué l'avocat. Et d'ajouter : « Ce défilé n'a pas été plus gênant pour la circulation ni plus troublant pour l'ordre public que les cortèges de mariages qui le samedi sillonnent les rues de la ville à grands coups de klaxon ».

Cette remarque faite, M^r Bonnet n'a eu aucune difficulté à prouver que les deux infractions au Code de la route reprochées aux manifestants étaient sans fondement légal. « Aucun des manifestants n'a été nominativement interpellé, a-t-il expliqué. Lorsque le cortège de voitures a été arrêté par quelques agents, ceux-ci se sont contentés de déclarer aux manifestants : « Dispersez-vous et nous ne verbaliserons pas ». Ce qu'ont fait les manifestants.

Ce n'est que plus tard que « les contrevenants » ont été avisés des infractions qu'ils auraient commises. Au moyen d'un procès-verbal quel que peu douteux et occulte : les numéros minéralogiques des voitures avaient été relevés et les inculpations décidées après consultation du fichier de la préfecture. Procédé qui va à l'encontre de l'article 429 du Code de procédure pénale, lequel stipule qu'une contravention n'est légitime que lorsqu'elle a été personnellement constatée par l'agent verbalisateur.

Dans ces conditions, le tribunal n'avait d'autre choix que la relaxe qui a été finalement prononcée.

Au-delà du caractère grotesque de cette affaire et devant l'inconsistance des poursuites qui l'ont motivée une nouvelle fois on peut s'interroger : à coups de tracasseries administratives, ne s'agit-il pas de remettre en cause le droit de manifester. »

Dans le
bulletin
national
n°133

⇒ Le passage de l'EPS à l'éducation nationale en 1981 ... et la filière Jeunesse et Sports

Professeur de sport, professeur d'EPS des métiers différents, une histoire commune, des passerelles possibles.....

Suite au départ des enseignants d'EPS au ministère de l'Éducation nationale en 1981, le ministère chargé des sports a dû "reconstruire" ses ressources humaines. Cette reconstruction a nécessité à la fois d'être attentif à des paramètres nouveaux (décentralisation, nouvelle loi sur le sport parue en 1984...) mais également la prise en considération d'un existant extrascolaire hétérogène (en terme de missions, de statuts...). Le SNEP a participé aux débats entre 1981 et 1985 qui ont abouti à la création de ce nouveau statut décliné en fonctions différentes (CAS,CTS, formateur) puis en missions différentes : un métier polymorphe...

Témoignage d'Eric Variengien, passage de professeur d'EPS à professeur de sport

En 1977, Eric entre au bataillon de Joinville en tant qu'athlète, on l'oriente pour devenir professeur d'EPS : Il passe le concours de professeur adjoint d'EPS au CREPS de Toulouse puis passe le BE 2 natation. Reçu au concours et à son diplôme, il travaille pendant 2 ans en tant que PA EPS dans un collège dans l'académie du Havre, il obtient ensuite un poste de cadre technique de natation en Limousin et entraîne l'équipe de France de junior de natation. En 1987, M Sauvageot, directeur régional à Limoges convoque les candidats potentiels au concours de professeur de sport pour leur proposer une préparation au premier concours de ce type avec :des interventions du professeur Chassin du CHRU de Limoges, une grosse formation avec le CDES de Limoges en législation, en langue vivante, les candidats se sont débrouillés par eux-mêmes. Ce premier concours se compose de 3 écrits de 4h pour les épreuves d'admissibilité avec notes éliminatoires et d'une semaine d'oraux à l'INSEP (une épreuve de législation orale [la seule qui n'était pas spécifique à une spécialité], une épreuve de langue vivante, une épreuve pratique : Eric a entraîné les nageurs de l'INSEP, une épreuve vidéo dans la spécialité, une épreuve d'exposé) dans la spécialité choisie pour les épreuves d'admission.

Eric se considère comme un enseignant mono disciplinaire et reconnaît que sa formation initiale pluridisciplinaire lui est utile aujourd'hui pour proposer des contenus originaux et transversaux aux sportifs du pôle espoir.

Eric fait le même métier aujourd'hui qu'en 1983 (même endroit, mêmes horaires, même missions). Le nom de la structure de haut niveau a changé. Aujourd'hui, il entraîne le pôle espoir natation qui s'appellera "demain" pôle France jeune (avec la construction d'une piscine de 50m couverte à Limoges). En 1983, ça s'appelait section sport étude promotionnelle puis ça a été section sport étude.

Merci à Eric d'avoir accepté de faire partager son expérience de conseiller technique sportif par le biais du bulletin syndical du SNEP.

Sabine Villard passage de professeur de sport à professeur d'EPS

Après avoir suivi une licence éducation et motricité à Limoges, j'ai poursuivi mon cursus universitaire en 2000 en maîtrise management du sport tout en préparant le CAPEPS. Lors de cette maîtrise, j'ai découvert grâce au stage préprofessionnel de nouveaux métiers dont celui de professeur de sport. L'aspect conception de projet et l'aspect travail en partenariat m'ont séduite et je me suis inscrite au concours que j'ai obtenu en 2000. Affecté à la DDJS de la Creuse, j'ai surtout dans un premier temps accompagné des associations ou des collectivités territoriales dans leur projet de développement. La création du CREPS du Limousin en 2002 a été pour moi l'occasion d'obtenir un poste de formateur conciliant deux missions qui m'intéressaient : la formation (aux métiers du sport) et la conception de projet (projet de formation). Impacté directement par la réforme générale des politiques publiques, le creps du Limousin ferme ses portes en 2008. Aucune structure privée ne reprenant ses missions (comme l'aurait souhaité le gouvernement), l'état fait marche arrière en créant un service associé de formation rattaché au CREPS de Poitou-Charentes. Mais ces changements qui se sont accompagnés d'une diminution significative des moyens humains (Equivalent Temps Plein) ainsi que d'une disparation d'infrastructures disponibles pour assurer les cours, ont fait évoluer mes missions : devenant plus administratives que pédagogiques. J'ai par conséquent fait le choix de reprendre mes études (master 2 MEFE) en 2011 et de demander un détachement puis mon intégration en tant que professeur d'EPS. J'ai obtenu tout d'abord un poste provisoire aux collèges d'Ambazac et Bourganeuf et en 2013 un poste au département STAPS à Limoges.

Lorsque j'exerçais mon métier de professeur de sport, je me suis investie au sein du SNEP.

En effet, le SNEP c'est aussi un syndicat pour les professeurs de sport.....

Syndiquée depuis 2000 au SNEP, j'ai siégé au Comité Technique Paritaire Ministérielle Jeunesse et Sport en 2002-2003, j'ai découvert alors le fonctionnement d'un tel comité et le rôle concret d'un syndicat. Destinataire des textes en préparation (budget, arrêtés...), il s'agissait de proposer et de défendre, après concertation de la "commission sport" du SNEP, des amendements jugés nécessaires pour la pérennité des actions mises en place sur le terrain par les professeurs de sport. De 2004 à 2011, je suis devenue commissaire paritaire nationale. Il s'agissait ici de défendre au mieux l'intérêt de chacun tout en conservant comme priorité l'intérêt général : mutations, notations, gestion des moyens humains notamment lors de la RGPP.

⇒ **Sabine VILLARD**



⇒ Le Congrès national du SNEP (Limoges-1982)

A cette date, je crois, toujours S2 des hauts de Seine, je m'apprêtais à entrer au S4 pour succéder à Jacques Dumonteaux et prendre en responsabilité le secteur de la formation des maîtres et des STAPS. La question de l'agrégation, externe alors, n'était pas une revendication portée avec beaucoup de pugnacité par le Snep, contrairement à celui de l'intégration universitaire. Mais c'était un mandat du syndicat (il faudrait sans doute vérifier). En revanche c'était une très forte préoccupation de l'Inspection Générale (Joyeux, doyen à cette date), on peut dire que ce fut sa chose. Au point d'ailleurs que contrairement au CAPEPS, il n'y eut aucune négociation sur le contenu de ce prestigieux concours. Et au congrès de Limoges la direction de Snep a donc mis en débat la question de l'agrégation: pour ou contre. Personne n'a regretté d'y être car le débat fut passionné comme nos congrès peuvent l'être aussi parfois...La direction était pour dans la logique de l'intégration à l'éducation nationale, en train de s'accomplir, mais au départ la majorité n'était pas là où on l'attendait. Une vraie bronca anti agreg s'est développée animée en particulier par l'académie de Versailles tête de file de la contestation.

Les "profs de gym" planchent sur la bataille scolaire et la démocratisation du sport

LIMOGES. — Traditionnellement, le congrès national du SNEP (Syndicat des professeurs d'éducation physique) affilié à la FEN se déroule alternativement dans la région parisienne et en province. Pour la première fois, ces assises ont lieu cette année à Limoges,

au lycée agricole des Vaseix, qui accueille ainsi 185 « profs de gym » sous la bannière de Jacques Rouyer, secrétaire général, et de Gérard Wermeinger, secrétaire académique. Les travaux ont débuté hier et se poursuivront aujourd'hui et demain.

« Le professeur d'éducation physique se situe au carrefour du changement, de l'école et de celui du sport, disait Jacques Rouyer dans son rapport d'ouverture. Il a donc une position très intéressante, prenant aussi bien part à la « bataille scolaire » qu'à celle pour la démocratisation du sport. »

Les enseignants d'E.P. entendent bien participer au changement qui a déjà, disent-ils, apporté de nombreuses choses positives, ne serait-ce que l'intégration de l'éducation physique dans l'éducation nationale, intégration demandée depuis longtemps par le S.N.E.P.

Mais nous ne venons pas dans l'éducation nationale pour habiter une vieille maison, dit Gérard Wermeinger, mais bien pour la transformer en nous transformant nous aussi... dans le bon sens. Nous souhaitons développer l'éducation sportive, non seulement pour elle-même mais pour l'enseignement en général dans lequel elle a un rôle important à jouer, notamment en faisant reculer l'échec scolaire. »

Les « profs de gym », qui n'ont pas le sentiment d'être les maîtres de l'école, pensent au contraire que les contacts privilégiés qu'ils ont avec les élèves font de leur enseignement une matière à part entière qui doit être considérée comme telle.



Nous avons un retard historique à rattraper dit Jacques Rouyer. En effet, nous en sommes encore à trois heures d'éducation physique dans les collèges et deux dans les lycées, alors que nous en demandons au moins quatre dans les collèges et trois dans les lycées. Pour cela, il faudrait des effectifs plus conséquents et le budget 1983, en diminution importante, par rapport au précédent, nous laisse peu d'espace de ce côté-là.

En tout état de cause, le S.N.E.P. entend bien faire aboutir le changement à l'école. Des sujets de satisfaction ont déjà été enregistrés, notamment en ce qui concerne la formation

permanente, l'ouverture sur la vie il reste toutefois pour les professeurs d'éducation physique à mettre au point une vie plus démocratique, moins hiérarchisée au sein de l'éducation nationale, une meilleure formation des maîtres et une extension du sport scolaire le mercredi.

Ces points font partie de ceux que le projet de loi, qui devrait être adopté avant la prochaine rentrée, ne prend, selon le S.N.E.P., pas suffisamment en compte.

« Il y a toutefois, disent les « profs de gym », de grandes possibilités et de grands espoirs. Un bon formidable en avant a été fait. Nous nous trouvons dans une situation exceptionnelle, où beaucoup de choses peuvent être accomplies, compte tenu de ce qui est en mouvement. Il reste encore, en effet, de nombreux besoins, en postes, bien sûr, mais aussi structures : place de l'éducation physique dans le système scolaire, formation des maîtres, etc. »

Tous ces points seront longuement débattus au cours de ce congrès, qui n'est, précisons-le, pas écheclé, les responsables ayant été élus l'an dernier pour deux ans.

AU PROGRAMME AUJOURD'HUI

- 9 h. - 10 h. 15 : Séance plénière (présidée par Simone Dhionnet) : ce qui bouge et les enjeux dans l'école, la fonction publique, la société, l'université, la formation et le sport.
- 10 h. 30 - 12 h. 15 : Commissions (collèges, lycées et L.E.P.).
- 14 h. 30 - 16 h. 30 : Commissions (suite).
- 16 h. 30 - 18 h. : Classes promotion, entraînement des jeunes.
- 17 h. 30 - 19 h. 30 : Groupes de travail (vie syndicale, sujets divers).

DEMAIN

- 9 h. 45 - 12 h. 15 : Séance plénière (présidée par Roland Reynaud) : discussion et vote de textes particuliers, élaboration du plan d'action national, préparation de la rentrée.
- 14 h. 30 - 16 h. 15 : Séance plénière (président Jean-Paul Juilland) : présentation, discussion et vote des textes généraux.
- 16 h. 30 : Séance de clôture.

NOTRE PHOTO. — De gauche à droite, à la tribune : MM. Rouyer, Tournaire, Wermeinger, Mme Leterrand et M. Chaigneau.

Alain BECKER est membre du bureau national du SNEP -FSU et le président du Centre EPS et Société.

Versailles a eu longtemps la réputation d'une académie rebelle bien que dans la majorité. Une sorte d'aiguillon. Prise de parole, reprise de parole, jeux procéduriers divers et finalement vote. L'agrégation est retenue par le congrès de limoges à une voix près. Chacun peut, 32 ans après, imaginer les arguments avancés par les uns et les autres.

P.S. pour ma part j'ai voté pour et je ne dénoncerai pas ici les nombreux camarades opposés au projet qui devinrent de brillants agrégés d'EPS.

⇒ **Alain BECKER**



REGIONS

LES PROFESSEURS D'E.P.S., en congrès à Limoges

Nieuphoriques, ni grincheux

« Lucidité et responsabilité ». C'est sous ce double éclairage que le secrétaire général, Jacques Rouyer, a placé, hier matin, dans son rapport d'ouverture, le congrès national du SNEP (Syndicat national de l'éducation physique) qui réunit jusqu'à vendredi environ 160 délégués, salle des fêtes du lycée agricole des Vaseix, près de Limoges.

Lucidité d'abord, pour bien mesurer les avancées obtenues depuis le 10 mai et les résistances au changement. « Nous sommes enfin à l'éducation nationale », dit J. Rouyer. Nous avons regagné le forfait des 3 heures pour l'A. S. Ce sont pour la rentrée, 1.650 postes nouveaux et, dans trois semaines, 1.200 recrutements de professeurs, chiffre jamais atteint. Ce sont 300 M. A., titularisés adjoint d'enseignement pour 81-82 et, pour 82-83, peut-être 200 de plus. Enfin, le principe du recrutement unique de professeurs est officiellement admis.

Rappelant ensuite les réformes économiques, il invitera l'assemblée à ne pas oublier la résistance du patronat comme l'atteste le conflit Talbot. Situant l'enjeu actuel, tant au niveau budgétaire (« avec des risques de retard ») que dans la nature même des réformes et de la démarche suivie, J. Rouyer soulignera la responsabilité du mouvement social, et plus particulièrement, du SNEP. Le Congrès d'étude de Limoges doit permettre de situer le syndicat dans le changement. Et bien des questions se posent. Par exemple, si le budget 83 est mauvais, faut-il s'incliner avec fatalisme ou se répandre en récriminations aveugles ? « Ni



consommateurs euphoriques ou grincheux, ni plein d'a priori interdisciplinaires. Evoquant le problème des services des enseignants, qui recouvre un aspect de la lutte contre l'échec scolaire, J. Rouyer dira qu'il mêle « idées neuves et redéploiement ».

Contradiction

Abordant le problème de l'E.P.S. (éducation physique et sportive) et celui, « lié, de l'école », J. Rouyer expliquera que le gouvernement a ouvert de nombreux chantiers de réflexion (missions ou rapports Legrand, Prost, Soubre, Peretti, Jeantet...). Il constatera, cependant, une contradiction entre « la prise en compte des nécessités de transformation avec un niveau d'exigence plus ou moins satisfaisant et d'autre part, des propositions de mise en œuvre, qui se bucent à un cadre budgétaire et qui entraînent des redéploiements et parfois des régressions ».

Plusieurs exemples seront donnés. Ainsi les trois heures d'E.P.S., accordées à la rentrée 82, sont considérées comme insuffisantes par la commission Legrand du SNEP en demande

cinq), voire rognées d'une heure pour des actions interdisciplinaires. Evoquant le problème des services des enseignants, qui recouvre un aspect de la lutte contre l'échec scolaire, J. Rouyer dira qu'il mêle « idées neuves et redéploiement ».

Aujourd'hui et demain, sera examiné un ensemble très vaste de dossiers discutés au sein de commissions où le SNEP entend être présent. Le sport scolaire ? « L'A.S. n'étant plus obligatoire dans l'ébauche de l'avant-projet de loi sur le sport, veut-on favoriser une orientation vers le sport fédéral ? », interrogera J. Rouyer. La bivalence dans la formation ? « L'acquisition historique du professeur d'EPS justifie qu'on y renonce... ». L'alignement à 5 ans de la formation ? « A nous de faire des propositions novatrices... ». J. Rouyer parlera également du recrutement unique qui pose, au plan syndical, la fusion avec le SNEPS qui regroupe les professeurs adjoints. Dans le cadre de la mission Jeantet et du

rapport De Peretti, ce sera le problème des structures universitaires...

Bien du pain sur la planche, donc, pour les congressistes qui auront également à réfléchir sur l'outil que le syndicat. C'est dernier évolue. L'acte de syndiquer a changé de nature. « Il est vital de démontrer ce qu'est le SNEP », conclura J. Rouyer, en interrogeant « Faut-il un SNEP - service ou un SNEP - changement ». Au congrès d'apporter sa réponse...

Invité du congrès, J.-P. Juilland, secrétaire du SNETAP Limousin et enseignant au lycée des Vaseix, émettra sur l'intégration de l'enseignement agricole (140.000 élèves) dans le « grand ministère » qu'on maintient, rejoignant les professeurs d'EPS.

Juilland dira que son syndicat est bien décidé, dans les mois qui viennent, à resserrer les liens avec la FEN et, particulièrement, le SNEP. Le SNET était également représenté avec Robert Roland et J.-P. Normand.

⇒ 1994 : Création de la FSU !

J'ai pu apprécier, tout au long de ma carrière professionnelle et ma vie syndicale, l'originalité, la singularité même du SNEP au sein de la FEN, puis de la FSU dans le développement de laquelle il a joué un rôle essentiel.

Ex-professeur de philosophie, longtemps secrétaire national adjoint du SNETAP (Agriculture) Jean-Pierre JUILLARD a été le premier secrétaire de la naissante FSU-87 en septembre 1994.

L'approche tout à la fois pédagogique et de transformation sociale caractérise le SNEP. J'ai toujours été séduit par les travaux de recherches sur la place du sport dans l'éducation. Tourné par nature sur l'extérieur, le SNEP a toujours réfléchi sur les écueils principaux auxquels se heurte la pratique sportive : la performance, l'exaltation excessive de la prouesse et le danger permanent de l'utilisation du corps à des fins de marchandisation. Pour ce faire, le SNEP saura maintenir l'esprit de solidarité



collective, de socialisation au-delà même de l'enceinte de l'école. Dans les rencontres entre les élèves de différents établissements, dans les compétitions, l'éducation pour le SNEP prévaut sur le dressage, l'endoctrinement ; le SNEP sait mettre en garde contre un patriotisme douteux, les idéologies dangereuses et perverses auxquels le phénomène sportif échappe rarement dans nos sociétés.

Plus simplement les interventions dans les conseils, de classes ou d'établissement, et autres instances, les enseignants du SNEP-FSU démontrent que leur pratique permet de révéler -mieux que d'autres collègues parfois- la personnalité des élèves et les faiblesses ou les qualités d'un groupe.

Dans les audiences au ministère de l'Agriculture, notre délégation comprenait systématiquement un collègue d'EPS. Son expertise et sa vision frappaient toujours nos interlocuteurs.

Je me félicite en tant que secrétaire départemental de la FSU 87 à sa mise en place, d'avoir travaillé avec le SNEP, remarquable par sa cohésion et son taux de syndicalisation.

⇒ **Jean-Pierre
JUILLARD**

⇒ Le STAPS de Limoges

L'importance d'une égalité de formation sur tout le territoire sous-tend l'action du SNEP pour la création de la filière STAPS à Limoges. Cette création a sollicité de nombreux intervenants et interventions d'horizons divers, et s'est heurté à de très nombreuses difficultés. Témoignages.

La naissance du STAPS Limoges: une aventure fragile, une solidarité des " pionniers " et un combat pour exister et durer

En 1992, je travaille à mi-temps avec Claude Gauthier, IPR du Limousin (*mon autre mi-temps est au Collège Anatole France*). Il m'invite à participer à une réunion dont le thème est la création d'un STAPS à l'Université.

Jean-Claude Vareille Vice-président de l'Université -est interpellé fréquemment sur ce projet dont il souhaite qu'il ouvre dès septembre 1993. Jean-Pierre Karaquillo Professeur de Droit anime cette réunion. Sont présents également le Docteur Delbas, et le Docteur Chassain, tous les deux favorables au projet. J'écoute des échanges assez vagues et, et mon avis est pessimiste sur la suite du projet... Karaquillo ne me semble pas motivé, il a pour mission d'étudier le coût humain et financier de la structure pédagogique.

Claude Gauthier me charge de suivre ce dossier seul. Quelques jours plus tard, une nouvelle réunion a lieu avec le Président. Karaquillo a délégué la mission à un de ses étudiants, qui présente le projet. À l'écoute des nombres avancés, Jean-Claude Vareille dit que " ce n'est pas possible ".

Devant ce naufrage, je prends la parole en disant que la proposition n'est pas une maquette STAPS. Surpris, il me dit: " pouvez-vous me présenter une autre plaquette moins onéreuse sous huit jours. Je réponds oui. Trois jours plus tard, je lui présente une maquette standard, à moitié prix. Une semaine plus tard, le Conseil d'administration vote le projet à l'unanimité... Karaquillo est absent.

Suite à ce vote, le Président me propose de prendre la direction du projet avec ouverture d'un poste fin 1993 à l'Université... J'accepte l'aventure commence.

Jean-Paul Dugal est le premier collègue qui vient m'épauler. Nous sollicitons les collègues. Ils sont nombreux à répondre présent, et c'est dans la solidarité que se déroulent les différentes phases, dont la phase d'admission des étudiants fût lourde mais très bien gérée par les " Profs de Gym "

Le STAPS doit se battre pour exister: contre les collègues universitaires, contre l'inertie de collègues du SUAPS, contre le mépris des élus locaux, contre le manque moyens...

Après le DEUG, il fallut se battre pour obtenir la Licence, puis se battre encore pour obtenir une continuité à l'IUFM pour accéder au CAPEPS et au CAPÉ. Les actions des étudiants dans la rue ou au Rectorat ou à la faculté de Sciences furent sérieuses et efficaces pour aboutir à la cohérence d'un cursus complet.

Dix années de combat afin que les étudiants suivent leur cursus dans des conditions difficiles: manque de locaux et de structures sportives, manque d'enseignants, recrutement de professeurs à minima.

Conclusion, cette aventure ne pût exister que par le militantisme, la solidarité, et le dynamisme des enseignants d'EPS, au profit des jeunes de la région.

Un merci à Antonin Nouailles, Président de l'Université, qui fût le seul à œuvrer pour que le STAPS soit traité au niveau des autres Facultés.

⇒ **Christian
CHENE**

Mon " expérience universitaire "

Malgré les retards pris, par exemple du fait même du recteur Lombois, l'habilitation du DEUG par le ministère est enfin acquise. **Le SNEP intervient alors**, en concertation avec Christian Chêne et l'IPR Claude Gauthier, notamment **par ma lettre du 9/11/92** au Président d'Université afin qu'il aille au bout de la démarche et demande des postes ; **puis celle du 15/11/92** longuement argumentée au Président de Région, Robert Savy, pour qu'il appuie le choix de Limoges par un engagement **concret** ; lettre au Maire de Limoges dans le même sens.

Dans la foulée, je suis candidat à faire des vacances en natation et à animer les luttes qui seront bien évidemment nécessaires. Ainsi, les étudiants du STAPS sont les premiers manifestants de l'automne 1995 ; ils obtiennent, avec la participation du SNEP, une audience de travail à la Préfecture pour y exposer leurs revendications : ouverture de la licence, postes, locaux et installations. Au CA de l'université, aucun poste n'est demandé, alors que les heures complémentaires équivalent à 8 MC ou 4 agrégés ! Le SNEP écrit au Préfet, au Recteur, au Ministre et adresse un modèle de question écrite à tous les parlementaires de la région afin que licence et postes soient obtenus. La licence est ouverte, mais sans postes ! En 1996, le rectorat donne 1 poste provisoire, le ministère 1 poste d'Agrégé, Brive 1 poste de secrétaire !

Je réunis les vacataires au printemps 1997 afin de mettre en œuvre une solidarité concrète combative : s'engager publiquement collectivement à ne pas faire cours à la rentrée universitaire si 2 postes ne sont pas créés ; Avec l'accord des collègues (27 sur 34), je fais une lettre ouverte au Président d'université (15/06). **Résultat positif** : 2 +2= 4 postes !

⇒ **Gérard
WERMELINGER**



20 ans après : le département STAPS en 2014

Petit état des lieux rapide pour resituer le contexte :
1994 : une première “ promo ” avec 50 étudiants.
2014 : 500 étudiants répartis sur deux sites (Brive et Limoges) et une offre de formation proposant quatre licences STAPS.

Sollicitée dès la création du département par Christian CHENE, initiateur du projet, pour intervenir en tant que vacataire, j’ai pu participer sur ces vingt années de plus en plus activement à la vie et l’évolution de la structure.

Des combats ont marqué les premières années d’existence pour permettre de proposer un cursus complet et une formation de qualité aux étudiants de Limoges.

L’augmentation des effectifs au niveau local, l’évolution nationale de l’attractivité de la filière STAPS nous obligent à poursuivre en permanence une lutte pour obtenir de l’Université les moyens de fonctionnement nécessaires à la formation de bons professionnels.

Titularisée au département STAPS en 2001, j’ai pris en charge au fil des années différentes responsabilités (responsable des APS, responsable de formation, directrice des études et directrice du département aujourd’hui). J’ai pu ainsi prendre progressivement connaissance du fonctionnement de l’Université. Difficile parfois de défendre les spécificités d’un parcours STAPS au sein d’une structure qui reconnaît avec quelques efforts notre légitimité universitaire.....

Le manque de ressources humaines reste le point noir de

notre département : mes années d’enseignement en Haute-Vienne et les connaissances que j’ai pu tisser dans ma vie professionnelle et militante m’ont largement aidé à construire un réseau de personnes ressources à qui il est possible de faire appel pour prendre en charge avec compétence des enseignements ou accompagner nos étudiants sur leurs périodes de stage.

Isabelle BARON est l’actuelle directrice du STAPS

Ce lien me semble d’autant plus indispensable qu’il permet cette richesse d’échanges entre la formation pratique et

la formation plus théorique nécessaire pour donner du sens à nos contenus. Les raisons de mon engagement militant sont multiples : continuer à côtoyer les problématiques du terrain, informer les collègues de l’évolution de l’offre de formation STAPS, échanger avec eux sur les conséquences de certains choix politiques, s’investir ensemble sur la défense des enjeux de notre profession, mettre en place des événements communs (stages, conférences...) qui peuvent alimenter la dynamique de l’EPS en Limousin.

La formation initiale ne peut se dissocier du monde professionnel, d’autant plus en Limousin où ce sont les profs d’EPS qui l’ont fait naître. Raison pour laquelle, tant que je serai en charge du département, je souhaite poursuivre cette collaboration.

⇒ **Isabelle
BARON**



Les mobilisations en STAPS à Limoges (1996-2001)

Ce petit retour historique est forcément partiel, partial et (je n’espère pas trop quand même) approximatif, il se veut un bref témoignage d’années d’études très vivantes et enrichissantes parsemées de diverses mobilisations qui sont probablement (mais pas seulement) à l’origine de mon implication syndicale.

Rentré en STAPS en 96 (donc après une année 95 au lycée déjà animée sur le plan social), le bac en poche, mon premier contact avec l’université a été... Une manifestation! Les futurs étudiants d’alors protestaient contre ce qui allait devenir notre mode de sélection pour entrer dans cette formation: les 100 premiers inscrits sur minitel! Toute l’année de terminale nous nous étions préparés à passer les épreuves sportives du concours, et bingo, quelques semaines avant le bac, nous avons appris que le concours était supprimé. Un avis sur dossier nous a été envoyé sur nos capacités à priori à intégrer le cursus, puis plus tard, le mode de sélection est tombé (le STAPS n’étant pas en capacité d’accueillir tous les futurs étudiants le désirant): le minitel. Notre première et aberrante épreuve sportive allait être une course au pianotage (et surtout à la bonne connexion!). Des étudiants limougeauds étaient à l’origine d’une mobilisation à laquelle j’ai

participé avec de nombreux lycéens d’alors. Je ne sais pas si ça y a contribué, mais à la rentrée, l’antenne de Brive était créée, et quasiment tous les étudiants souhaitant vraiment intégrer la formation ont pu le faire.

Passer de promotions de 40 étudiants à 200 a engendré un certain nombre de problèmes à Limoges comme partout en France. Un an plus tard, une association des étudiants STAPS initie avec l’aide des enseignants un mouvement important au plan national de la 74ème section universitaire, alors blessé, je n’y ai que peu participé, mais je sais que ce mouvement a été fédérateur et déjà très dynamique, et que l’identité STAPS à Limoges s’est clairement affirmé comme un acteur avec lequel l’université allait devoir compter. Des recrutements et des moyens pour faire face à cette “ massification ” des effectifs étaient demandés. La filière STAPS allait alors se diversifier (à Limoges ouvriraient les filières “ Education & Motricité / Management et Entraînement sportif. Tout le monde ne pourrait pas être “prof de gym” ; je me souviens d’un discours de rentrée: “vous êtes 100 dans l’amphi, seuls 10 seront à terme enseignants...”).

(suite page suivante)

La filière STAPS allait alors se diversifier (à Limoges ouvriraient les filières « Education & Motricité / Management et Entraînement sportif. Tout le monde ne pourrait pas être « prof de gym » ; je me souviens d'un discours de rentrée: « vous êtes 100 dans l'amphi, seuls 10 seront à terme enseignants... »).

Syndiqué à l'AGEL-SE, syndicat étudiant majoritaire à l'époque, je suis élu en 99 au conseil de gestion de la faculté des sciences et était chargé du lien entre l'AGEL et le STAPS, de fait tous les mouvements STAPS de cette période ont été appuyés et soutenus par l'AGEL. Les débats interne aux STAPS avec les enseignants notamment interrogeaient l'intérêt d'avoir une association STAPS indépendante à Limoges (y compris aux élections comme c'était le cas ailleurs) et défendant singulièrement le STAPS. Une réunion regroupant les dirigeants du STAPS, ceux de l'AGEL et les responsables étudiants STAPS allait trancher, non sans débat, pour une association qui ne s'apparenterait pas à un syndicat.

Je faisais aussi partie de cette association STAPS (98-2001, notre « coloc » de l'époque abritant le siège social), qui organisait bien sûr de nombreux moments festifs (soirées, concerts, rencontres sportives inter-staps, bus pour aller voir un match au stade de France ou encore à Bercy voir une copine de promo décrocher son premier titre de championne de monde!), mais s'intéressait aussi à l'aspect « formation » (diffusion de documents, rédaction de compte-rendu de colloques etc...) et à la vie des promotions étudiantes: une enquête réalisée en 2000 je crois a mis en avant aux yeux de tous les déplorables conditions d'enseignement: 8H de pratique sportive dans la même journée, des cours à 20H, des emplois du temps chaotiques et une course ingérable aux installations à travers tout Limoges, ne permettant parfois pas de manger sinon vite fait dans une voiture... Quand on en avait une, mais heureusement la solidarité marchait à plein! Cette enquête, dans mon souvenir, est tombé au même moment où les enseignants se sont rendus compte que la faculté détournait une partie des fonds qui lui étaient attribués pour chaque étu-

diant STAPS vers d'autres secteurs de formation. Un mouvement s'est alors enclenché, de justice et d'amélioration des conditions d'étude (ce qui passait par une programmation de construction d'installations sur le campus et des recrutements d'enseignants). Ce mouvement a été relativement long et marqué par le dynamisme des étudiants: assemblées générales, occupation du local administratif de la faculté des sciences avec camping improvisé, manifestations animés sous diverses formes, pénétration dans la Présidence de l'Université Rue de Genève, et des ponts de Limoges, diffusion de tracts etc... Jusqu'au blocage de la gare des Bénédictins! Lors d'une des multiples audiences, cette fois ci avec les responsables de l'université, je me souviens du doyen qui se montrait impressionné par nos capacités de mobilisation et notre organisation... Qui de l'intérieur était toute relative! Je crois que le mouvement s'est essoufflé avec le temps, et que les choses se sont assainies dans les relations avec l'Université, et quelques postes obtenus, mais les germes étaient semés.

L'année d'après, un autre mouvement se déclenchait, tout aussi mobilisateur, mais alors MI-SE, je n'y ai participé « qu'à mi-temps », celui-ci aussi a duré plusieurs semaines et cette fois, malgré les dissensions entre enseignants, les résultats ont été là: des engagements sur des recrutements ont été pris et surtout, enfin, la construction d'installations dignes de ce nom à La Borie allait avoir lieu! Nous n'en avons jamais profité, mais les promotions suivantes ont pu elles en bénéficier. On peut les apprécier pleinement quand par exemple l'UNSS organise des rencontres avec nos AS à La Borie.

Ces années ont été aussi marquées par d'autres mouvements étudiants plus larges (Plan « U3M » par exemple) ou sur des thématiques précises (prix du RU etc...), mais c'est une autre histoire.

⇒ **Jean-Tristan
AUCONIE**



SPORT SCOLAIRE

Directeur Départemental de l'UNSS Haute Vienne, de 1983 à 1990, puis Régional, de 1990 à 2003, militant Snep, j'ai pu apprécier l'engagement de celui-ci, tant au niveau Départemental, Académique et National en faveur du Sport Scolaire et donc, de l'UNSS.

Le Snep a toujours soutenu et défendu le forfait de 3 heures dans l'emploi du temps des enseignants EPS, afin de favoriser l'épanouissement des élèves dans une structure éducative permettant l'accès au plus grand nombre de la découverte et de la pratique d'activités sportives, qu'elles soient ludiques ou compétitives. Le Snep a toujours été présent et acteur des Conseils départementaux et régionaux de l'UNSS et ainsi, a pu être partenaire et associé aux décisions prises collégialement par ceux-ci.

Je citerai deux temps forts qui ont marqué cette double décennie.

Les 1^{er} Jeux départementaux, créé en 1987, avec l'aide financière du Conseil Général. Ces Jeux rassemblaient sur plusieurs sites, le même jour, les activités pratiquées au sein des AS, tout au long de l'année scolaire, et cette journée était clôturée par une fête musicale regroupant l'ensemble des participants, au parc des sports de Beau-blanc, ou, au stade universitaire.

Les 10^{ème} Jeux Nationaux de l'UNSS, du 27 Juin au 4 Juillet 1994, à Limoges. Cette manifestation nationale se déroulait tous les 2 ans. Elle regroupait les championnats de France d'Athlétisme, de

Gymnastique et de Natation des benjamins, puis des minimes, lors de 2 séjours de 4 jours pour 4000 participants de chaque catégorie et près de 1000 professeurs d'EPS. Elle s'est déroulée, pour la 1^{ère} fois, sur un site unique de 16 hectares, le Parc municipal de Beau-blanc, qui permettait de regrouper les 3 championnats d'athlétisme (terrain d'honneur et annexe d'échauffement), de natation (piscines d'été et d'hiver) et de gymnastique (Palais des sports), le village de toile de 4000 lits, le chapiteau restauration pour 5000 repas servis matin, midi et soir, ainsi que toutes les animations sportives, culturelles et ludiques en toute sécurité. Presque la totalité des enseignants EPS de l'Académie étaient mobilisés et s'étaient investis. La visite du secrétaire général du SNEP, Jacques ROUYER avait cautionné cet engagement.

Cette réussite, due à l'engagement des collectivités territoriales, CR-CG, et municipalités, et aussi et surtout des enseignants d'EPS de l'Académie, a permis au sport scolaire et aux services UNSS, de concrétiser de nouvelles relations avec les collectivités. Depuis, nombre de championnats de France sont organisés annuellement en Limousin. Cette année ce sont les championnats du monde UNSS de Basket Ball qui se dérouleront à Limoges.

⇒ **Bernard
LABAN**

Pratiquant avant d'être croyant !

Entré dans le sport scolaire dès la 6^{ème} comme joueur, coureur, nageur... comme on entre en religion, je suis passé par l'ASSU et la FNSU. Avant de convertir mes élèves à l'UNSS. Cependant le lien entre le métier de prof EPS et le sport scolaire ne s'est pas fait pendant ma formation initiale malheureusement, mais directement au contact des élèves, de la hiérarchie, des collègues, bref du métier lui-même. Et du SNEP auquel je me syndique dès ma première année d'enseignement.

Débarquant en Seine-Saint Denis dans l'académie de Créteil « contre mon gré » dès 1985, une personne m'a fait comprendre immédiatement ce que signifie « sport scolaire » : développement de la personnalité de l'élève, ressources pour son épanouissement, notamment pour les populations d'élèves en difficulté du fait de leurs origines socio-économiques ou culturelles, ou parce que ce sont des filles. Mais également : forfait hebdomadaire pour l'AS et service dû au public scolaire. Cette personne qui a fait ce lien se nomme Annick DAVISSE, IPR (« Sport, école et société : la différence des sexes » c'est elle, en collaboration avec Catherine Louveau).

Dès lors, de pratiquant je suis devenu croyant, donc militant. L'UNSS a représenté bien plus que les trois heures de mon service hebdomadaire. Rencontrant d'autres convaincus comme moi (je citerai Serge Reitchess entre autres), il a aussi fallu se frotter à bien des obstacles : certains collègues moins investis certes, mais surtout la hiérarchie, qu'elle soit locale

(chefs d'établissements) ou ministérielle. Affirmer le rôle de l'UNSS n'a pas toujours été une évidence.

En arrivant dans l'académie de Limoges en 1997, le contact avec le SNEP s'est fait tout naturellement grâce à la proximité : celle des contacts (collègues syndiqués, responsables départementaux et académiques) et celle des actions : bulletins réguliers, actions de mobilisation argumentées et clairement expliquées, etc... Dans cette proximité, jamais je n'ai ressenti une quelconque dissociation entre l'UNSS et le métier de prof EPS. Le sport scolaire, souvent attaqué, a toujours trouvé le SNEP pour le défendre et réaffirmer ses valeurs dans le cœur et le corps du métier.

La parution du décret du 7 mai est à cet égard symbolique de son action. C'est pour moi une grande victoire au bénéfice de la profession. Au-delà de la réaffirmation du forfait de 3 heures consacré à l'AS (là où certains le réduiraient à 2 !), c'est l'identité de l'UNSS qui se trouve renforcée notamment grâce à la réintégration des cadres et à la reconnaissance du rôle de coordonnateur de district.

Reste maintenant à la profession à assumer cette reconnaissance statutaire, chacun étant maintenant investi d'un devoir d'efficacité. Avec l'aide du SNEP, bien entendu !

⇒ **Philippe
GAUTIER**

